
L'ONU, la géographie et la carte

Laurent Beauquitte

UMR 8504 Géographie-Cités, CNRS/Université Paris 1/Université Paris 7

13 rue du Four, 75006 Paris, France

beauquittelaurent@parisgeo.cnrs.fr

MOTS - CLÉS

Cartographie
Géographie
ONU
Relations
internationales

RÉSUMÉ

L'Organisation des Nations Unies existe comme objet d'études scientifiques depuis sa création. Pourtant, les géographes, tant francophones qu'anglophones, n'ont pas su comment l'étudier. Une réflexion de nature historique et épistémologique s'impose pour tenter d'expliquer cet impensé géographique. Une hypothèse explorée ici concerne le caractère difficilement cartographiable de l'objet ONU.

KEY WORDS

Cartography
Geography
International
relations
Organization of the
United Nations

ABSTRACT

United Nations, geography and mapping

The United Nations exists as a scientific object since its creation. Despite this, geographers, English as French-speaking, didn't know how to study it. An historical and epistemological reflexion is needed to explain why this institution remained unexplored in geography. A hypothesis explored here concerns the difficulty to map this object.

1. Introduction

Dès sa création, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a suscité un grand intérêt dans certaines disciplines académiques, et ce principalement sur le territoire nord-américain. Si le droit, les sciences politiques, et les relations internationales ont investi cette institution très précocement, les géographes eux ne l'ont pas ou peu traitée. Or étudier le fonctionnement et les décisions adoptées par ce type d'institutions pourrait être d'une grande utilité, notamment en géographie politique. L'ONU formant un système complexe aux multiples organismes (plus de 70 à ce jour), cet article s'intéresse essentiellement aux logiques géographiques révélées par le fonctionnement d'un des principaux organismes onusiens, à savoir l'Assemblée générale.

Souhaiter étudier en tant que géographe cette institution suppose cependant une réflexion de nature épistémologique visant à expliquer l'étonnant mutisme de la discipline. Une première partie

dresse un panorama des recherches effectuées par les politologues sur l'ONU, et souligne l'intérêt potentiel de ces recherches pour la géographie. La seconde partie s'intéresse aux rares tentatives géographiques d'appréhension de l'institution onusienne, et propose des hypothèses expliquant cette timidité (ou cette indifférence) disciplinaire. Enfin, une troisième partie s'intéresse au caractère difficilement cartographiable de l'objet ONU, caractère qui constitue peut-être l'une des explications faisant de l'ONU un impensé géographique.

2. L'ONU comme objet scientifique

Les sciences politiques en général et les relations internationales en particulier ont commencé à étudier l'ONU dès la fin des années 40, et elles n'ont pas cessé depuis de le faire. Deux grands champs de recherche obéissant à deux logiques et deux environnements institutionnels différents peuvent être distingués. Un premier champ est quasi

exclusivement nord-américain et est actif depuis plus de 50 ans (voir les bibliographies des articles de Holloway et Tomlinson, 1995 ; Kim et Russett, 1996 ; Voeten, 2000). Un domaine plus récent, et qui cite peu les travaux du premier champ identifié, concerne les études centrées sur l'Union européenne à l'ONU (voir Luif, 2003 ; Laatikainen et Smith, 2006).

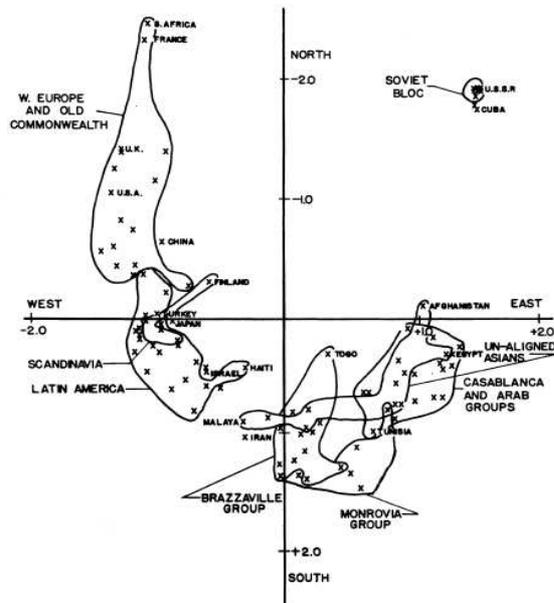


Figure 1. Entre logique diplomatique et logique spatiale ? Résultats d'une analyse factorielle sur les votes à l'Assemblée générale de l'ONU

Source : H. R. Alker, 1964, *Dimensions of Conflict in the General Assembly*, *The American Political Science Review*, 58(3), p. 648.

Plusieurs éléments, dont aucun n'exclut l'autre, peuvent expliquer le décalage temporel entre chercheurs nord-américains et chercheurs européens : des financements gouvernementaux précoces aux États-Unis¹, la masse des chercheurs, le fait d'être, selon la terminologie onusienne, le « pays hôte », l'enjeu politique tant au niveau national qu'international que représente cette création en grande partie américaine. Aux États-Unis, l'ONU pose problème et ne va pas de soi ; c'est peut-être moins le cas ailleurs. Deux faits marquants intéressent les relations États-Unis-ONU doivent être rappelés. Les années 1970-1980 voient la mise en minorité du « pays-hôte » au sein de l'Assemblée générale et le signe le plus évident de cette marginalisation est le vote en 1975 de la résolution 3379 définissant le sionisme comme « une forme de racisme et de discrimination raciale » (résolution adoptée le 10 novembre 1975, révoquée le 16

décembre 1991). Suite à ce vote, et à celui de plusieurs autres résolutions explicitement dirigées contre Israël et les États-Unis, le président Reagan décida en 1986 de lier l'aide économique américaine aux positions de vote des États à l'Assemblée générale (voir Kegley et Hook 1991 pour une analyse critique des conséquences de cette décision).

Schématiquement, il est possible de distinguer deux types de recherche utilisant deux types de méthodes qui se complètent plus qu'elles ne s'opposent dans un grand nombre d'articles. En ce qui concerne les recherches, tantôt elles prennent l'Assemblée générale comme un tout et tentent de dégager de grands blocs (l'article fondateur de ce courant de recherche est signée M. Ball en 1951) ; tantôt elles étudient le comportement d'un État ou d'un groupe d'États donnés. Les méthodes utilisées vont de l'entretien au questionnaire en passant par les méthodes statistiques plus ou moins sophistiquées (pourcentage, indice d'agrément, analyse factorielle, régression multiple, modèle logit notamment). Un premier bilan critique de ces dernières paraît dans une revue de sciences politiques américaine dès 1960 (Rieselbach, 1960). Il est à noter que depuis plus de dix ans, les recherches quantitatives paraissent moins nombreuses et qu'à l'inverse, l'approche théorique et conceptuelle semble être devenue dominante.

Là où ces travaux peuvent intéresser la géographie, c'est lorsqu'ils mettent en évidence les logiques spatiales qui semblent expliquer en partie les logiques diplomatiques révélées par l'étude des votes (figure 1). À l'ONU en règle générale, et plus particulièrement à l'Assemblée générale, tous les États souverains² s'expriment, s'opposent, dialoguent, débattent et adoptent chaque année plusieurs dizaines de textes - nommés résolutions - censés définir les priorités et les règles de la gouvernance mondiale. Il n'est pas déraisonnable de supposer que les ensembles politiques mis en évidence par les votes obéissent, en partie tout au moins, à des logiques spatiales. Un autre intérêt pour le géographe concerne les textes adoptés par l'ONU. Les résolutions de l'Assemblée générale sont très majoritairement localisées, elles commentent une situation donnée dans un lieu du monde. Étudier la répartition géographique des textes adoptés permet de mettre en évidence les hauts lieux d'inquiétude du monde contemporain tout autant que ses zones d'ombre. Des exemples fameux montrent l'importance d'étudier autant ce qui est tu que ce qui est dit : ainsi, le conflit vietnamien n'a jamais été abordé à l'Assemblée générale de l'ONU,

² La seule exception est Taïwan, remplacée en 1971 par la République de Chine populaire. Le Vatican, non membre, a depuis de nombreuses années un statut d'observateur et s'exprime régulièrement à l'Assemblée générale.

et le Tibet ne l'est plus depuis 1971. Étudier les caractéristiques des discours est également possible : savoir que tel pays ou groupe de pays donne systématiquement son avis sur la situation dans un territoire donné permet de mettre en évidence des images mentales fortes à l'œuvre dans les relations internationales.

3. L'ONU et la géographie : un rendez-vous manqué

Il est toujours rassurant de se réclamer d'un ancêtre prestigieux lorsque l'on prétend étudier un objet ignoré par sa discipline. L'essentiel de la réflexion géographique francophone sur l'ONU, et l'étude géographique qui pourrait en être faite, tient en ces quelques lignes de Jean Gottmann :

Il n'est rien de plus instructif pour un géographe que de suivre tout au long les débats (. . .) d'une grande conférence internationale, d'une session par exemple de l'un des organismes importants des Nations Unies (...) Petit à petit, les solidarités s'ébauchent, évoquant les liens créés par la cohabitation dans la même région du monde, par l'appartenance à la même zone de civilisation ou encore des combinaisons d'intérêts complexes, semblant émancipés de la carte, mais puisant toujours leurs racines dans le système de relations générales qui a fait réunir cette conférence.

J. Gottmann, 1952, La politique des États et leur géographie, Armand Colin, p.191

Cette proposition de recherche n'a eu, à notre connaissance, aucune descendance, et l'ONU est restée un objet absent du champ d'investigation géographique. Il est possible de trouver de nombreux indices partiels de cette absence. Un petit test effectué le 21 décembre 2009 sur les 1619 mots-clés répertoriés alors par la revue *Cybergéo* montrait une occurrence - et une seule - pour le terme ONU, et elle envoyait vers la Division Statistiques des Nations Unies.³

Les travaux existants citant l'ONU sont pour l'essentiel, non pas des études centrées sur l'institution elle-même, mais des études portant sur les conséquences de résolution adoptées par cette dernière. Ainsi la résolution concernant le droit de la mer, résolution qui définit la limite des zones exclusives maritimes, a été étudiée, tant par les francophones (A.-L. Sanguin notamment⁴) que par les anglophones.

³ Multiplier ce genre de test serait utile mais l'absence fréquente d'index des mots-clés aisément accessible rend la tâche excessivement fastidieuse.

⁴ Ceci explique sans doute la surprenante abondance des termes techniques et maritimes dans le récent *Dictionnaire de l'espace*

Les efforts des géographes anglophones pour appréhender l'institution onusienne ne sont guère plus nombreux, il est même possible de les résumer aux tentatives d'un seul homme. On trouve ainsi dans le manuel devenu classique de Peter Taylor quatre pages sur le sujet où il utilise les résultats (et la carte – voir figure 2) du politologue Bruce Russett (Taylor, 1977, p. 271-275). Ce dernier montrait très clairement que les votes de résolutions obéissaient à des logiques politiques spatialisées. Ces quelques pages, tout comme la citation de Gottmann déjà évoquée, donnaient des pistes, ces pistes sont restées inexplorées.

Taylor a abordé le sujet de façon plus indirecte en utilisant la présence d'institutions onusiennes comme un des marqueurs permettant d'identifier les fameuses « villes globales ». Cette hypothèse de travail avait déjà été évoquée par C. Raffestin dans un article peu cité de 1970 (Raffestin, 1970). Ainsi, sur le site du Gawc, on peut trouver deux jeux de données librement téléchargeables relatifs à l'ONU⁵. Le premier nommé *United Nations Institutions : Activities Matrix* (Gawc Data set 23) et mis en forme en 2005 par C. Blake et P. J. Taylor consiste en une matrice rectangulaire de 408 lignes correspondant aux villes et de 78 colonnes correspondant à diverses organisations des Nations Unies. Le second s'intitule *United Nations Institutions : Network Connectivities* (Gawc Data set 24), il s'agit d'un tableau dérivé du précédent où les données brutes sont transformées en rangs. Il est amusant de constater que ces deux jeux de données sont situés en toute fin de liste. Ces quelques tentatives n'ont, à notre connaissance, pas eu de descendance.

Dresser ce rapide constat est à la fois stimulant - il y a tout à faire - et inquiétant - si rien n'a été fait, ce n'est sans doute pas sans raison. Les quelques pistes de réflexion proposées ici ne constituent ni des explications définitives ni des causes exclusives mais des tentatives pour expliquer cet étonnant silence des géographes.

La première hypothèse pourrait s'énoncer brutalement de la façon suivante : rien n'a été fait parce que ce n'est pas de la géographie. Cela concerne les juristes ou les politologues mais la géographie ne peut rien apporter à l'étude et à la compréhension de telles structures. Fixer des limites et des bornes aux sciences est sans doute nécessaire pour des raisons administratives, limiter ses intérêts scientifiques parce que ça n'a pas été fait avant nous paraît dommageable.

Une hypothèse plus souple consiste à rappeler que la géographie a longtemps eu du mal à concilier

politique. Géographie politique et géopolitique dirigé par S. Rosière (Armand Colin, 2008) et auquel a participé le dit-Sanguin.

⁵ <http://info.lboro.ac.uk/gawc/data.html>

production scientifique et processus politique, que ce soit d'ailleurs en France ou dans les pays anglophones. Si des travaux ont suivi à intervalle régulier, notamment dans la *Revue de géographie alpine*, les ouvrages fondateurs de Siegfried, les géographes ont longtemps laissé le champ politique... aux politologues (Guillorel, 1989). Les géographes ne se sont pas intéressés au champ politique car ils ne se sentaient pas prêts ou armés

pour le faire. Il est révélateur qu'un concept clé comme celui de démocratie, qui fait l'objet d'interrogations anciennes dans de nombreuses sciences humaines (de la philosophie à l'économie en passant par le droit) ait été abordé si récemment en géographie (Bussi, 2007). Si l'explication est peut-être recevable pour la géographie francophone, il reste tout de même étrange que les géographes anglophones aient été aussi peu disert.



Figure 6.19 World regions of United Nations' voting behavior.
From B.M. Russett. *International Regions and the International System*. Chicago: Rand-McNally, 1967, Fig. 4-1, pp. 72-73.

Figure 2. Une tentative sans lendemain, les votes comme marqueur de la régionalisation politique mondiale

Source : Taylor P.J., *Quantitative methods in Geography. An Introduction to Spatial Analysis*, Prospect Heights, Waveland Press, p.272.

Une hypothèse complémentaire concerne les rapports de force disciplinaire : le terrain d'études onusien est occupé (et abondamment) depuis plus de 60 ans, essentiellement par les politologues, et les géographes ne se sentent pas de taille pour pénétrer ce champ de recherche. Le tableau 1 indique le nombre de revues disponibles par discipline dans différents moteurs de recherche et, comme on peut le constater, les revues géographiques - dont une part conséquente concerne la géographie physique - sont souvent largement minoritaires.

Portail ⁶	Géographie	Sciences politiques
Cairn	25	42
DOAJ	56	129
JSTOR	17	57
MUSE	4	39
Persée	7	9
Reves.org	31	42
SpringerLink	23	44

Tableau 1. Revues en ligne

Source : Portail ENT de l'Université Denis Diderot Paris 7 (visité le 20 mai 2010).

Une dernière hypothèse concerne l'angle national et non plus disciplinaire : il est possible que les Français en général, et les chercheurs français en particulier, ne s'intéressent que marginalement à ce type d'institution. Il est tout de même étonnant que le seul article de Duroselle consacrée à la France à l'ONU soit paru en anglais... (Duroselle, 1965).

De façon plus symptomatique peut-être, l'ONU est souvent présenté, notamment dans la presse, comme un tout. Les orateurs « s'expriment au siège de l'ONU », à la « tribune de l'ONU », s'affrontent « à l'ONU », et il est souvent difficile de savoir où

⁶ Ces moteurs sont ceux disponibles soit gratuitement soit via le site de l'Université Denis Diderot Paris 7, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais bien d'indicateurs partiels d'un certain rapport numérique entre deux disciplines.

précisément ont lieu ces interventions. Or l'ONU est loin de constituer un ensemble cohérent et unifié, il s'agit au contraire d'un groupe hétérogène d'institutions de taille et de nature très variables. Enfin, ces quelques hypothèses, qui mériteraient une étude plus approfondie, ne sont nullement exclusives les unes des autres. Il est possible *in fine* qu'il y ait plus à perdre qu'à gagner à tenter une approche géographique de l'ONU : d'un côté, être considéré comme pas assez géographe, de l'autre, comme quelqu'un qui produit des images rigolotes mais qui ne comprend pas grand-chose.

4. La carte comme obstacle ?

L'outil cartographique est souvent présenté comme l'objet par excellence de la discipline cartographique et il est difficile d'imaginer un ouvrage de géographie sans de nombreuses cartes. Il arrive pourtant que la carte soit peu adaptée. Ce qui est en jeu n'est pas ici l'aspect faussement objectif imposé par la carte (sur cet aspect bien documenté, voir l'article fondateur de Wright (1943) et les approfondissements stimulants de Harley (1988 et 1989)). Ce qui pose problème est la possibilité matérielle de cartographier des processus impliquant des acteurs nombreux et de taille très variable. Ce problème n'est certes pas neuf mais il se pose de façon particulièrement aiguë pour ce thème précis.

Pour l'écrire plus clairement, lors d'un vote à l'Assemblée générale de l'ONU, la voix de Saint-Marin et celle des États-Unis ont autant de poids l'une que l'autre. Utiliser une carte choroplèthe ne permettrait pas de mettre en évidence les logiques spatiales de ces votes. Les seuls cas où la carte peut avoir un intérêt sont ceux où des dynamiques massives, impliquant de nombreux acteurs, se déroulent en suivant une logique spatiale clairement identifiée - ces cas existent mais constituent davantage l'exception que la règle.

Cette constatation n'est pas neuve. Il suffit de consulter les atlas (en ligne ou sur papier) pour se convaincre que l'ONU se prête mal à la carte. Une poignée de représentations est fréquemment utilisée : la carte chronologique de l'entrée des États, celle des interventions militaires des casques bleus, celle de la localisation des institutions onusiennes. La première de ces cartes donne d'ailleurs lieu à divers artifices (zooms, cartons) nécessaires pour visualiser l'entrée des Kiribati ou de Palaos. Les deux exemples ci-dessous (figure 3) montrent comment la documentation française a contourné le problème (cartes par ailleurs reprise sur le site de l'atelier de cartographie de Sciences-Po). Le détail du haut concerne les adhésions à la Société des Nations (SDN), celui du bas les adhésions à l'ONU. Si ces astuces permettent de situer les micro-États, elles ne permettraient pas de mettre sur un plan d'égalité des positions de vote.

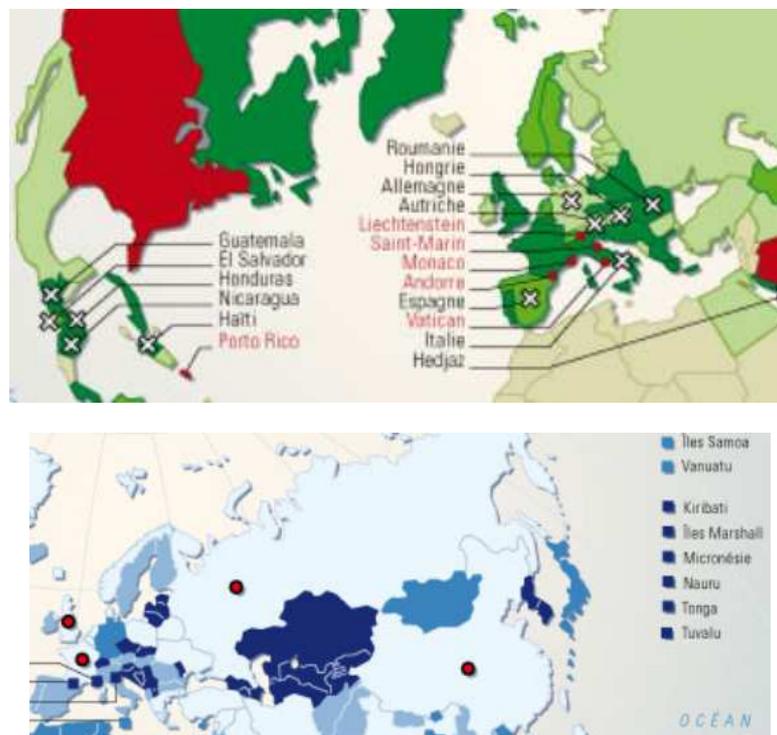


Figure 3. Inégalités scalaires et astuces cartographiques

Source : Questions internationales, 11, janvier-février 2005.

IASBS EQUINATIONAL PROJECTION

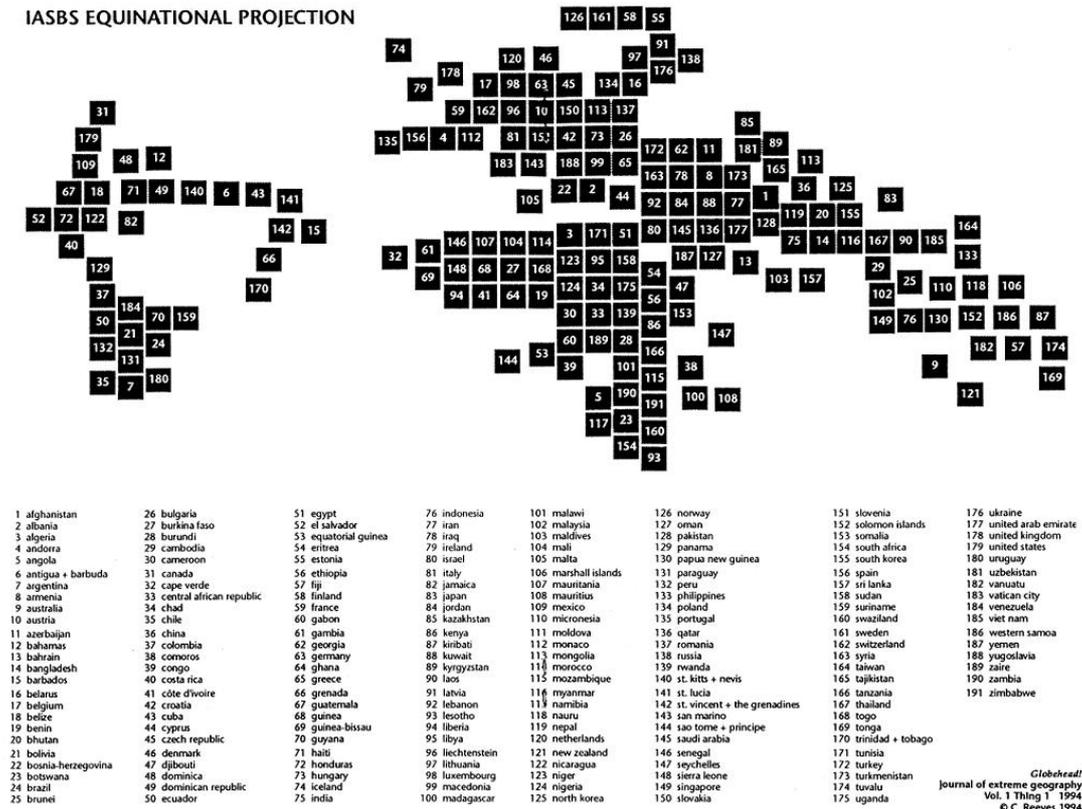


Figure 4. Le fond de carte idéal ?

Source : Reeves C., 1994, *Globehead!* (<http://bigthink.com/ideas/21253> - visité le 20 décembre 2010).

L'un des seuls fonds de carte qui permettrait une telle représentation (figure 4) reste d'un emploi malaisé : il impose en effet de nommer toutes les unités spatiales afin que le lecteur puisse retrouver ses repères.

Rappelons enfin que le processus de mondialisation en lui-même a pu être décrit comme un obstacle à la représentation cartographique (Grataloup, 1999).

L'impératif disciplinaire pousse à produire des cartes et les deux exemples ci après montrent les résultats de tests graphiques effectués. L'objectif est de mettre en évidence un éventuel processus de convergence en termes de vote à l'Assemblée générale de l'ONU au sein des États membres de l'Union européenne. Le premier type consiste à plaquer un graphe relationnel sur la carte (figure 5). Le résultat, outre qu'il devient vite illisible, n'est pas satisfaisant d'un point de vue cognitif ; quelle que soit la charte graphique utilisée, un lien faible mais long (Grèce-Portugal) sera davantage perçu qu'un lien court mais intense (Belgique-Luxembourg).

L'un des rares moyens cartographiques permettant de contourner cet obstacle est l'utilisation d'un pays de référence (figure 6). Deux limites liées à la lecture

et à l'interprétation cartographique apparaissent cependant. Tout d'abord, le message implicite d'une telle carte est de signaler 'les pays qui votent comme le pays de référence', induisant de fait l'idée d'un leader unique clairement désigné. Les votes communs au sein de l'UE obéissent à des marchandages complexes et aucun pays ne saurait prétendre que les autres États membres votent « comme lui ». La deuxième limite concerne la fausse impression d'homogénéité dans les États votant « comme » l'État de référence. Il peut sembler trivial de rappeler que le fait que deux États partagent 90% de votes communs avec un État tiers n'implique pas obligatoirement que ces deux États votent toujours de la même façon ; cela est pourtant le message délivré par la carte.

La carte n'est heureusement pas le seul outil graphique disponible pour mettre en évidence les comportements onusiens. Respectant le principe, un État égal une voix en vigueur à l'Assemblée générale de l'ONU, le graphe permet de visualiser comportements et dynamiques en contournant l'obstacle taille (voir les exemples présents dans Beauguitte 2010).

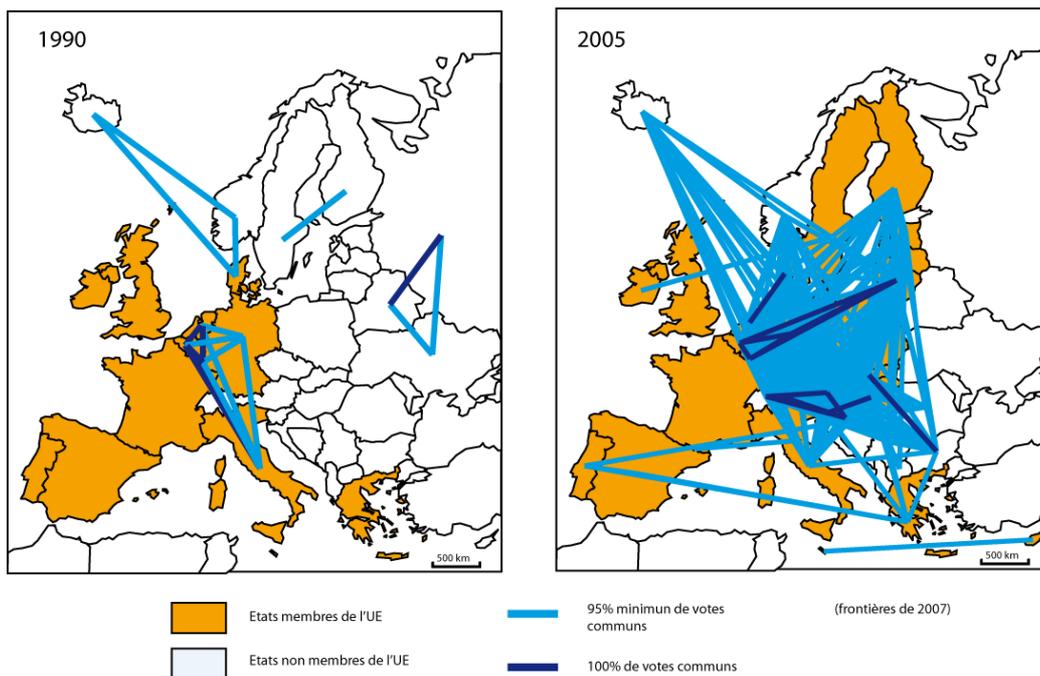


Figure 5. Quand le graphe est plaqué sur la carte

Source : UNbisnet, cartes réalisées avec Philcarto.

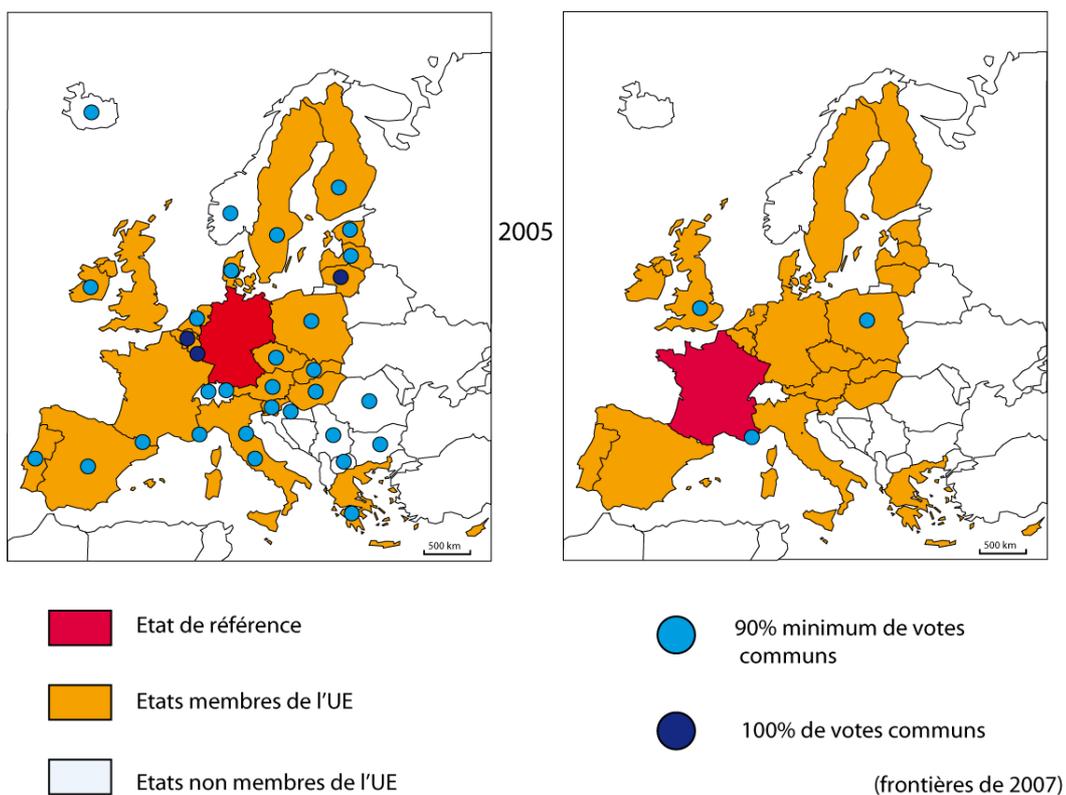


Figure 6. Des cartes lisibles mais peu satisfaisantes

Source : UNbisnet, cartes réalisées avec Philcarto.

5. En guise de conclusion : plaider pour une approche géographique des institutions internationales

L'hypothèse à l'origine de ces interrogations méthodologiques et épistémologiques est qu'il est possible, et utile, de produire aujourd'hui une géographie politique du Système-Monde plaçant l'institution onusienne au cœur du questionnement. L'ONU peut en effet apparaître comme un théâtre majeur des processus de mondialisation contemporains. Une étude diachronique des thèmes abordés, des résolutions adoptées, des groupes votant de manière cohésive, du nombre d'acteurs impliqués (États, groupes régionaux, ONG) pourraient s'avérer fructueuse en géographie politique.

Année après année, tous les acteurs possibles (États, groupes régionaux, organisations non gouvernementales, institutions diverses) s'y confrontent et cherchent à définir, tantôt ensemble, tantôt les uns malgré les autres, les normes acceptables par tous du fonctionnement mondial. La logique strictement internationale de l'institution est de plus en plus remise en cause par l'intrusion de groupements régionaux (à l'Assemblée générale), mais également d'associations et d'ONG (au Conseil économique et social). La tension entre niveau national, international et global qui constitue un élément clé des dynamiques contemporaines pourrait trouver à l'ONU un champ d'étude, et l'approche géographique de ce type d'institution nous semble constituer un horizon prometteur.

Il semble en effet que la géographie politique ait beaucoup à gagner en étudiant de l'intérieur le fonctionnement d'organismes tels l'OMC, le FMI ou le G20 dont le rôle dans les processus contemporains reste plus souvent décrit de façon impressionniste voire idéologique, mais rarement analysé en tant que tel. Un intérêt supplémentaire concerne les logiques à l'œuvre qui sont au croisement de la géopolitique traditionnelle à la Lacoste – lutte de pouvoir, essentiellement entre États – et des tendances récentes de la géographie politique – recherches de consensus et formation de coalitions entre acteurs (Bussi et Badariotti, 2004).

Sites internet

Votes américains aux Nations Unies :

<http://www.state.gov/p/io/rls/rpt/>

Délégation de l'UE à l'ONU : <http://www.europa-eu-un.org/>

Centre de documentation de l'ONU :

<http://www.un.org/french/documents/>

Remerciements

Les recherches menant aux présents résultats ont bénéficié d'un soutien financier du septième programme-cadre de la Communauté européenne (7ePC/2007-2013) en vertu de la convention de subvention n°225260. Pour plus d'informations : www.eurobroadmap.eu

6. Références bibliographiques

- Ball M., 1951, Bloc Voting in the General Assembly, *International Organization*, 5(1), 3-31.
- Beauguitte L., 2010, Les votes à l'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours. Pistes (carto)graphiques, *M@ppemonde*, 97.
- Bussi M., 2007, Pour une géographie de la démocratie. La géographie, ça sert maintenant à faire la paix ?, *L'espace politique*, 1.
- Bussi M., Badariotti D., 2004, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire - Démocratie - Elections*, Paris, Économica.
- Duroselle J. B., 1965, France and the United Nations, *International Organization*, 19(3), 695-713.
- Grataloup C., 1999, Représenter/Penser un Monde mondialisé, *L'espace géographique*, 1, 13-22.
- Guillorel H., 1989, Des enfants terribles (Taylor et Johnston) au père fondateur (Siegfried). 70 ans de géographie électorale (1913-1983), *Politix*, 5, 57-68.
- Harley B. J., 1988, « Maps, knowledge and Power », In Cosgrove D., Daniels S. (eds.), *The iconology of landscape: Essays on the symbolic representation design, and use of past environments*, New York, Cambridge University Press, 277-312.
- Harley B. J., 1989, « Deconstructing the map », *Cartographica*, 26(2), p.1-20.
- Holloway S., Tomlinson R., 1995, The New World Order and the General Assembly: Bloc Realignment at the UN in the Post-Cold War World, *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 28(2), 227-254.
- Kegley C. W., Hook S. W., 1991, U.S. Foreign Aid and U.N. Voting: Did Reagan's Linkage Strategy Buy Deference or Defiance?, *International Studies Quarterly*, 35(3), p. 295-312.
- Kim S., Russett B., 1996, The New Politics of Voting Alignments in the United Nations General Assembly, *International Organization*, 50(4), 629-652.

- Laatikainen K., Smith K. (ed.), 2006, *The European Union at the United Nations. Intersecting Multilateralisms*, Bagin Stoke, Palgrave Mac Millan, collection "Palgrave Studies in European Union Politics".
- Luif P., 2003, EU cohesion in the UN General Assembly, *European Union Institute for Security Studies, Occasional Papers*, 49.
- Raffestin C., 1970, Géographie et organisations internationales, *Annales de Géographie*, LXXIX(434), 470-480.
- Rieselbach L., 1960, Quantitative Techniques for Studying Voting Behaviour in the UN General Assembly, *International Organization*, 14(2), 291-306.
- Taylor P. J., 1977, *Quantitative Methods in Geography. An Introduction to Spatial Analysis*, Prospect Heights, Waveland Press.
- Voeten E., 2000, Clashes in the Assembly, *International Organization*, 54(2), 185-215.
- Wright J. K., 1943, Map makers are human: Comments on the Subjective in Maps, *Geographical Review*, 32(4), 527-544.